

ZEC DES MARAIS : DEMANDONS LA TRANSPARENCE !

Habitants de la rue des Marais,

Coupvray / Esbly,

Des travaux ont commencé dans l'ancienne peupleraie sans aucune information claire.

Pas de panneaux, pas de planning, pas de plan détaillé. Pourquoi ce silence ?

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

- L'autorisation préfectorale pour ces travaux est contestée au **Tribunal Administratif de Melun** par une association environnementale agréée.
- L'étude « Loi sur l'eau » est jugée insuffisante et truffée d'erreurs.
- Les objectifs déclarés du projet, notamment la lutte contre les inondations, sont trompeurs :
 - **Le ru de Coupvray est bloqué au sud** et ne traverse plus le canal.
 - Les inondations sont liées à la nappe alluviale, pas au ru.
 - Les surfaces prises en compte ignorent certains quartiers et boisements.

LE COÛT : 1 700 000 € POUR UN PROJET INUTILE ?

La Communauté d'Agglomération du Val d'Europe a déjà prévu un programme d'études et de travaux (7,3 M€) pour améliorer les réseaux d'eaux.

Pourquoi précipiter ce chantier coûteux et opaque ?

QUESTIONS SANS RÉPONSE :

- Quels travaux sont réellement en cours ?
- S'agit-il d'un projet écologique ?
Ou d'une préparation pour d'autres aménagements urbains ?
- Que deviennent les déchets accumulés dans le marais ?

Rejoignez-nous pour exiger la transparence et protéger notre cadre de vie !

Informez-vous Participez au débat sur notre site :

<http://coupvray-unofficiel.hautetfort.com>

AB2CVE (Asso 1901), sms 0610944782, ab2cve@gmail.fr 45, rue de Lesches
Association Bourg de Coupvray Cadre de Vie Environnement

Tract 7 le 11 janvier 2025

AB2CVE
13 janvier 2025

Riverains de la rue des Marais COUPVRAY / ESBLY

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez constaté des travaux sont en cours dans l'espace de Zone Humide de l'ancienne peupleraie.

Située de part et d'autre de la ligne SNCF et de son pont coupé, ces marais constituent le Projet « ZEC des marais ». Le MAG de Coupvray n° 27 de novembre p13 en a décrit l'objet, le coût et annoncé le début pour novembre 2024.

Comme riverains, après l'Enquête Publique de 2022, vous avez peut-être assisté à la réunion demandée par la Commissaire Enquêtrice. Peut-être avez-vous entendu les promesses du Maire d'Esbly, de l'adjoint au maire de Coupvray, s'engager au dialogue pour la finition des plans en incluant les demandes exprimées, la présentation d'un calendrier et des modalités du chantier.

1. Nous n'avons jamais reçu de compte-rendu de cette réunion du 23 janvier 2023 et confirmation de ces promesses.
2. Un chantier démarre, sans un seul panneau présentant l'autorisation, sans planning, ni plan.
3. Vous êtes tenus dans l'ignorance que l'Autorisation Préfectorale est contestée au Tribunal Administratif (TA de Melun) par une association environnementale agréée.
4. Comme nous le reprochions (en observations dans l'EP, puis lors de la réunion des riverains) l'étude loi sur l'eau « nord Canal intégrée est insuffisante et chargée d'erreurs, d'où le recours TA.

Surtout si éventuellement l'entretien de l'espace en zone humide est louable, l'affirmation des objectifs déclarés : **Zone d'Expansion des Crues du ru de Coupvray**, contre les inondations liées à ces crues, est fausse :

- Le ru est interrompu au sud au niveau du canal, qu'il ne traverse plus.
- L'inondation est essentiellement due à la montée de la nappe alluviale de surface liée au Grand Morin.

Cette ZEC est donc inutile, donc exagérée la dépense affichée d'environ 1.600k€

La CA du Val d'Europe a d'ailleurs lancé un marché d'étude et travaux de 5 années sur Coupvray pour étude et réfection des réseaux de toutes eaux au nord canal, comme nous le réclamions « AVANT ».

Nous l'exposons et en débattons sur « <http://coupvray-unofficiel.hautetfort.com/> »

Mais quels sont exactement ces travaux ?

Le creusement du marais d'Esbly ?

La régénération d'un espace naturel, accueil de biodiversité « zone humide » sain ?

L'enfouissement des déchets accumulés (cannettes, dépôts divers, cheminement en déchets de routes ...) comme nous les apercevons puisqu'il n'y a pas un nettoyage préalable ?

Une préparation d'accès au chantier des ouvrages d'arrivée du Transport en site propre ?

Un nouveau cheminement pour touristes badauds, de traversée Esbly-Coupvray dans l'objectif du port de Coupvray et de ses restaurants ? (bien que seul le passage sous le pont rue des marais permette la liaison est-ouest) ?

Rejoignez-nous, demandons la transparence ! Ces aménagements concernent notre cadre de vie.